

Communiqué de presse
Janvier 2023

Ouverture d'une antenne LOCAUTO et LOCAMOB au Cheylard

Contact presse : Mme Sarah ARSAC, Directrice

Mail : direction@mobilite07-26.fr

Tel : 04-75-49-29-40

Présentation de l'Association Mobilité 07-26

MOBILITE 07-26 a été créée en 2000, afin de compenser des transports collectifs peu adaptés du fait de zones géographiques montagneuses et/ou peu denses, mal desservies, ou d'horaires inadaptés. L'association MOBILITE 07-26, labellisée Plateforme mobilité insertion, a accompagné en 2020 plus de 600 personnes en difficulté.

Les différentes actions de la plateforme mobilité :

- Lever les freins à la mobilité psychologique et physique (Bilans de compétences, ateliers mobilité) ;
- Permettre l'accès aux moyens de déplacement : mise à disposition de véhicules (cyclomoteurs et voitures)
- Accompagner individuellement et collectivement au projet de code et de permis de conduire.

Présentation de la Mission Locale :

Le rôle de la Mission Locale est d'assurer l'accueil, l'information, l'orientation, la formation et l'accompagnement de tous les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 25 ans qui ne sont pas scolarisés. La Mission Locale accompagne les jeunes vers l'accès à l'autonomie par l'accès à l'emploi mais aussi sur tous les champs de la vie quotidienne (santé, logement, transports, loisirs).

Présentation de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Département de l'Ardèche :

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Département de l'Ardèche a contractualisé avec l'Etat pour mettre en œuvre un plan d'action adapté au territoire ardéchois pour la période 2019/2021. Pour l'année 2021, un volet mobilité vient compléter le plan d'action global avec des moyens financiers adaptés. Il s'articule autour de deux axes :

- La création d'une plateforme de mobilité sur les territoires actuellement non couverts
- Des moyens humains et financiers supplémentaires pour renforcer la plateforme de mobilité existante.



Le Département, conscient des difficultés de mobilité des publics en insertion a déjà élaboré plusieurs dispositifs pour répondre à ce défi.

Cette nouvelle enveloppe financière va permettre de renforcer les actions de mobilité sur l'ensemble du territoire ardéchois.

Pour déployer ce plan d'action, le Département mobilise l'association MOBILITE 07-26, labellisée Plateforme mobilité insertion depuis 2015 et qui intervient sur le territoire ardéchois depuis les années 2000.

Présentation de l'action

Objectifs : Faciliter la mobilité des personnes en insertion socio-professionnelle sur le secteur du Cheylard. Mettre à disposition une voiture ou un scooter et favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics en difficulté

Quoi

Ouverture d'une antenne LOCAUTO et LOCAMOB au Cheylard grâce à l'arrivée d'une voiture et d'un scooter. L'antenne du Cheylard a pu ouvrir grâce à la mobilisation de la Mission Locale Nord Ardèche qui assure la logistique (états des lieux, remise des clés) et la Mairie du Cheylard qui met à disposition des espaces pour garer le scooter et la voiture. Sur la Communauté de communes Val'Eyrieux, une antenne existe également à Saint-Agrève et une autre est en projet.

Critères d'entrée :

- Être dans une démarche concrète d'emploi ou de formation : fournir un justificatif type contrat de travail, attestation de formation, stage
- Avoir obtenu le permis B.

Public : Bénéficiaires du RSA, Demandeurs d'emploi, Jeunes, Intérimaires

Fréquence : 15 jours renouvelables sur 3 mois maximum dans le cadre d'un emploi

Participation/bénéficiaire LOCAUTO : 7€/jour + 5€ d'adhésion à l'association + 500€ de caution

Participation/bénéficiaire LOCAMOB : 4€/jour + 5€ d'adhésion à l'association + 300€ de caution

Tout demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, Jeune suivi par la Mission Locale, et toutes personnes en difficulté socioprofessionnelle, en recherche d'emploi, en stage, en formation ou en emploi, éloignés des transports urbains, interurbains, ou avec des horaires inconciliables avec les transports en communs, peuvent bénéficier d'une mise à disposition de voiture.

Le bénéficiaire prend contact avec son référent socioprofessionnel, et une fiche de liaison doit être transmise, par le conseiller, à MOBILITE 07-26.

Contact :

MOBILITE 07-26

Espace Aden

15 Rue du Travail

07400 LE TEIL

Tel : 04-75-49-29-40

Site internet : www.platformemobilite-ra.fr



L'action est soutenue par :



PRÉFET
DE L'ARDÈCHE



Partenaires techniques :

